



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/364
30 mars 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 30 MARS 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT
DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir la lettre ci-jointe datée d'aujourd'hui
et signée par le Président de la Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint

(Signé) Ivan Z. MISIC

ANNEXE

Lettre datée du 30 mars 1994, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République de Bosnie-Herzégovine

Au cours de ces dernières semaines, la terreur fasciste à Banja Luka et dans sa banlieue, inaugurée il y a deux ans, a pris les proportions d'un nettoyage ethnique accéléré. D'après des sources dignes de foi, des centaines de Bosniaques et de Croates sont expulsés chaque jour de la zone de Banja Luka. Pour sauver leur vie, ces malheureux remettent à ceux qui les expulsent jusqu'au dernier sou de leurs économies.

Après les nombreuses exécutions massives de la population non serbe, après les camps de concentration où des milliers d'intellectuels musulmans ont été massacrés, ce qui se passe actuellement à Banja Luka est le dernier acte d'un crime contre l'humanité qui a été longuement et minutieusement préparé.

La communauté internationale a assisté passivement à un génocide d'une cruauté et d'une ampleur sans précédent depuis le rétablissement de la paix mondiale. Les destructions systématiques des édifices culturels ont lieu sous les yeux mêmes de l'humanité tout entière. L'an dernier, en une seule journée, les autorités de la prétendue "Republika Srpska" ont démoli à coup d'explosifs trois mosquées situées en plein centre de Banja Luka et toutes les trois inscrites sur la liste du patrimoine culturel mondial.

Il ne reste que très peu de temps pour qu'une intervention de la communauté internationale ait encore un sens. Pour sauver des vies innocentes, mais également par égard pour elle-même et pour les principes sur lesquels est fondé le nouvel ordre international, l'Organisation des Nations Unies devrait prendre des mesures immédiates et résolues en vue de mettre fin à ces crimes.

(Signé) Alija IZETBEOVIC
